



Une charte et un engagement  
solidaires des commerçants, artisans...  
en faveur du « **bien-vieillir ensemble** ».

# DOSSIER DE PRESSE





L'URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la « Conférence des financeurs du Puy-de-Dôme », lance l'opération « **Pro, proche et engagé** » à destination des aînés du Puy-de-Dôme pour favoriser **le bien-vieillir ensemble** des plus de 60 ans avec l'aide des commerçants, artisans et des collectivités locales.



## Sommaire

- 1 Pourquoi ce dispositif ?
- 2 Pour qui ?
- 3 La charte «Pro, proche et engagé»
- 4 Le kit de communication
- 5 Suggestions de mise en œuvre
- 6 Témoignages

# Préface

## PP Pro proche et engagés !



► **Jean-Yves GOUTTEBEL**  
Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

*Fédérateur de l'action sociale sur son territoire, le Conseil départemental s'engage chaque jour auprès de tous les Puydômois, depuis l'âge le plus tendre jusqu'à la vieillesse.*

*Attentifs à la santé, à la sécurité, au bien-être, à l'insertion, il arrive un âge où nous nous concentrons sur la préservation de l'autonomie et le maintien à domicile.*

*Par notre action quotidienne, nous souhaitons donner les moyens à chacun de demeurer chez lui aussi longtemps qu'il le souhaite dans les meilleures conditions de sécurité et de qualité de vie, en sachant qu'il peut compter sur la solidarité territoriale et générationnelle, et se reposer en toute confiance sur ceux qui nous entourent.*

*C'est dans cet esprit que nous soutenons l'initiative de l'URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes qui lance le label « Pro, proche et engagé » identifiant des professionnels sensibilisés, qui sauront accueillir chacun d'entre vous, personnellement, vous conseiller au mieux et nous engager, tous ensemble, vers une société qui favorise le bien vieillir et le vivre ensemble.*



### \* L'URIOPSS

**Union Régionale Inter-fédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux**

Santé - Handicap - Personnes âgées - Insertion et exclusion - Enfance et famille

« Unir les associations pour développer les Solidarités »

*L'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les adhérents du secteur privé non lucratif sur les grands enjeux de la gouvernance et de la stratégie des associations sanitaires et sociales, les coopérations de projets et de moyens sur les territoires.*

*Sur la base des valeurs défendues par notre réseau (Primauté de la personne, Non lucrativité et solidarité, Participation de tous, Innovation), l'Uriopss représente ses adhérents au sein des instances stratégiques de concertation (régionales et locales), promeut la vie associative et organise des espaces de concertation interfédérale.*

*Force de propositions, elle assure une réflexion permanente sur les politiques publiques et une réflexion prospective sur les besoins sociaux sur son territoire.*

*L'Uriopss apporte son expertise à travers des accompagnements individualisés, un service de formation, des journées d'information et d'étude, des outils de communication.*

### \* La « CdF63 »

**La Conférence des Financeurs du Puy-de-Dôme**

*La prévention de la perte d'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées constituent une priorité de la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) du 28 décembre 2015 dans le contexte actuel de vieillissement démographique.*

*Celle-ci prévoit la mise en place, dans chaque département, d'une « Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées ». Créée en juillet 2016 dans le département du Puy-de-Dôme, elle rassemble plusieurs acteurs œuvrant dans le champ de la prévention comme le Conseil départemental, l'ARS, l'ANAH, la CARSAT, le RSI, la MSA et la Mutualité du Puy-de-Dôme.*

*En tant qu'instance de coordination institutionnelle, elle a pour mission de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie (en complément des prestations légales ou réglementaires). A ce titre, elle lance régulièrement des appels à manifestations d'intérêt qui vise à encourager le soutien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans. C'est dans ce cadre que l'URIOPSS a candidaté et a proposé son dispositif*

*« Pro, proche et engagé », qui a été sélectionné.*





## Pourquoi ce dispositif ?

### En 2040, la France comptera plus de 2 millions de personnes dépendantes.

En 2030, près d'un tiers des Français aura plus de 60 ans. Dans le Puy-de-Dôme, la part des plus de 60 ans dans la population passera de 27 % en 2015 à 32 % en 2030.

Les aînés souhaitent vivre le plus longtemps possible chez eux, avec ou sans aide extérieure. Mais à la suite d'un événement de la vie ou du mauvais temps par exemple, les personnes mobiles jusqu'à présent, peuvent subitement perdre leur autonomie.

Dans de nombreux villages et villes, des commerçants rendent déjà spontanément de menus services à leur clientèle âgée (livraison gratuite, visite...).

L'opération « Pro, proche et engagé » vise à officialiser cette pratique, à valoriser les professionnels qui s'engagent déjà dans cette démarche solidaire, et à la promouvoir pour qu'elle devienne un réflexe citoyen.

« Pro, proche et engagé » s'intègre ainsi pleinement dans une politique sociale et solidaire. Ce dispositif pourra aussi faire partie intégrante du développement économique d'un territoire.

#### ► Des kits de communication pour les collectivités et les professionnels

L'URIOPSS lance l'opération « Pro, proche et engagé », avec le soutien de la « Cdf63 ». Le **kit de communication** permettra le lancement de l'opération à destination des collectivités locales et des commerçants.

Ce kit contiendra : un **sticker**, une **affiche**, des **flyers**, ainsi qu'une **charte d'engagement**.

A l'occasion du lancement de « Pro, proche et engagé », l'URIOPSS remettra plusieurs kits de communication aux villes et villages du Département participants à l'opération. Charge ensuite aux collectivités de **personnaliser**, **d'imprimer** et de **déployer** ce dispositif sur leur territoire. **Les fichiers natifs de ce dispositif seront à disposition des collectivités.**

Les villes et villages remettront ensuite ces kits aux commerçants et artisans impliqués dans le bien-vieillir ensemble des personnes âgées de plus de 60 ans.



## Pour qui ?

### Pour les collectivités locales

Pour les communes porteuses de ce projet, ce dispositif a pour but d'affirmer leur démarche citoyenne auprès des aînés de leur territoire. Il témoigne aussi de leur engagement solidaire et valorise leur politique sociale. **Le logo « Pro, proche et engagé » pourra être intégré dans leurs outils de communication. La collectivité pourra ainsi se revendiquer « Pro, proche et engagée ».**

### Pour les commerçants, artisans...

En signant la charte, les professionnels s'engagent dans une démarche solidaire, sans coût supplémentaire pour eux. Il s'agit par exemple de faire passer une personne en priorité à la caisse, de lui offrir **une qualité d'accueil** en installant des chaises à l'entrée d'un magasin, de porter les sacs de courses jusqu'à la voiture...

Il s'agit de mettre en place des « petites attentions » à destination des aînés.

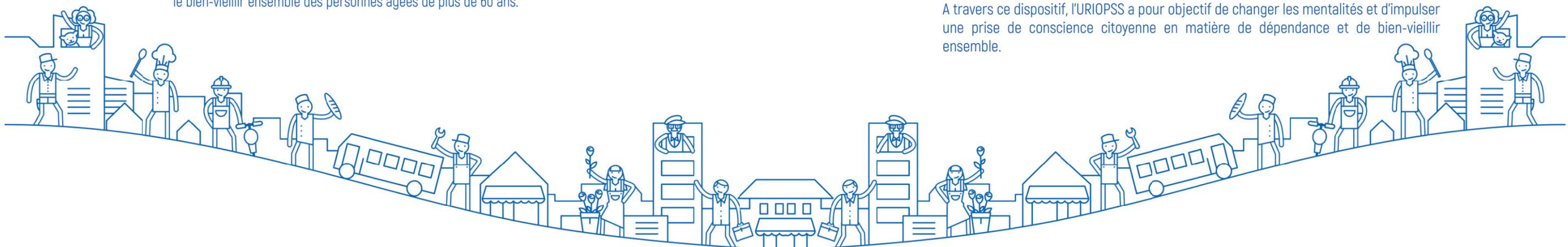
« Pro, proche et engagé » vise à valoriser et à encourager les commerçants à se lancer dans une démarche volontaire et proactive en direction des aînés.

### Pour les personnes de plus de 60 ans

Quant aux plus de 60 ans, ils peuvent facilement identifier ces acteurs généreux grâce au **sticker collé sur leur vitrine**.

### Pour les citoyens

A travers ce dispositif, l'URIOPSS a pour objectif de changer les mentalités et d'impulser une prise de conscience citoyenne en matière de dépendance et de bien-vieillir ensemble.



3

# La charte « Pro, proche et engagé » pour le bien vieillir ensemble

La charte signée atteste de la volonté du professionnel de s'engager durablement dans une démarche solidaire. Elle peut être affichée visiblement dans le magasin. Elle a pour but de valoriser son engagement.

## La charte d'engagement

**1 Je garantis une qualité d'accueil et d'écoute**

Lorsqu'un aîné entre dans ma boutique, je prends le temps de discuter avec lui et l'écoute avec bienveillance. Je suis attentif à d'éventuels signaux d'alerte sur sa santé, son autonomie... Je lui accorde une attention particulière. Je lui propose par exemple une chaise pour s'asseoir lorsque la file d'attente est longue. De manière générale, je suis à l'écoute de mes clients concernant la santé des aînés de mon quartier.

► Ex: Installer quelques chaises à l'entrée du magasin.

**2 Je suis vigilant au bien-être des aînés**

Je facilite tous les accès: entrée, sortie de secours, caisse... Si je le peux, j'installe une rampe pour éviter aux personnes de monter des escaliers, source de stress et de fatigue. Lorsqu'un aîné arrive en caisse, je le fais passer en priorité. Je l'interroge: comment puis-je l'aider? Je suis vigilant à son bien-être.

► Ex: Faire passer l'aîné en priorité à la caisse du magasin, faciliter les accès.

**3 J'offre un service en plus**

En fonction de mes moyens et de mes possibilités, je peux proposer gracieusement un service aux aînés. Il s'agit d'une aide ponctuelle, accordée au cas par cas. Il peut s'agir d'une livraison à domicile, de ramener la personne chez elle, de l'aider à porter un sac... Il ne s'agit pas d'une obligation mais d'un geste citoyen en faveur du bien-vieillir.

► Ex: Porter le sac de courses jusqu'à la voiture.

**4 Je facilite le lien**

Je suis conscient que les aînés sont souvent confrontés au problème de la solitude. Je peux agir et rompre l'isolement en facilitant le lien entre mes clients. Jeunes, adultes et aînés peuvent ainsi échanger librement et nouer des relations. J'ai conscience d'être un vecteur de lien social.

► Ex: J'engage la discussion entre mes clients.

**5 J'oriente vers les services compétents**

Lorsque la situation me paraît préoccupante, j'oriente l'aîné ou ses proches vers les services compétents. En cas d'urgence, j'appelle directement les personnes appropriées. Je sais que la mairie est mon premier référent.

► Ex: Orienter la personne vers les services compétents (mairie, CCAS...).

**J'ai signé la charte d'engagement « Pro, proche et engagé »: un dispositif solidaire qui vise à promouvoir et encourager les professionnels et les citoyens, en faveur du « bien-vieillir ensemble ».**

Signature \_\_\_\_\_  
 Votre commerçant, artisan...: M, M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_  
 Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_  
 Votre collectivité locale ou un de ses représentants \_\_\_\_\_

AGIR POUR NOS AÎNÉS  
 Cdf 63  
 CONFÉRENCE DES FINANCEURS

PUY-DE-DÔME  
 LE DÉPARTEMENT

URIOPSS  
 Auvergne  
 Rhône-Alpes

Avec le soutien de la Conférence des Financeurs du Puy-de-Dôme (Cdf 63)

Cette charte s'inscrit dans le cadre du schéma départemental gériatrique 2017/2021 et de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement. De nombreux commerçants et artisans rendent déjà de menus services ponctuellement aux aînés. « Pro, proche et engagé » a pour but de valoriser les acteurs engagés dans cette démarche et de développer cette pratique pour en faire un réflexe citoyen. Vous aidez les aînés au quotidien? Vous souhaitez vous impliquer dans le bien-vieillir ensemble? En signant cette charte, vous agissez en faveur du soutien à domicile des personnes de plus de 60 ans.

ICI, VOTRE COMMERÇANT EST « PRO, PROCHE ET ENGAGÉ »!

# 4

## Le kit de communication

Les fichiers natifs de ce kit sont à disposition des collectivités et des organismes qui s'engagent à déployer le dispositif auprès des professionnels de leur territoire. Pour tous renseignements, contactez : l'agence So Good ID.

### 1 Le logotype



### 2 La pochette à rabat (220 x 305 mm)



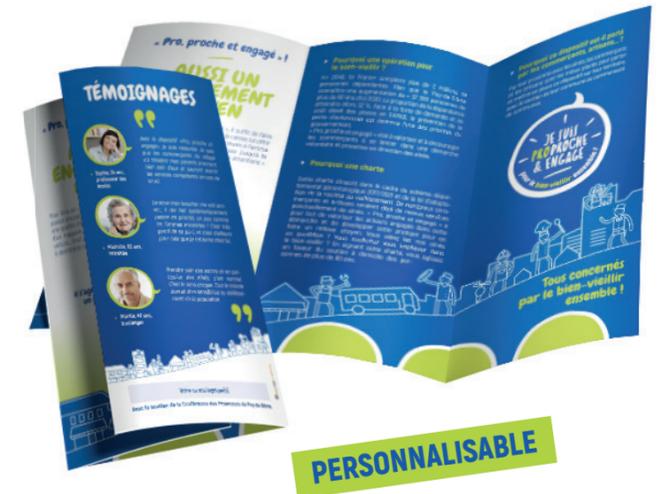
### 5 L'affiche A3

PERSONNALISABLE

### 3 La charte d'engagement (420 x 297 mm)



### 4 L'adhésif vitrine 120 x 120mm



### 6 Le flyer 3 volets (100 x 210 mm)

PERSONNALISABLE

Contact :  
**AGENCE SOGOOD ID**  
 François Grosliere  
 email : francoisgrosliere@gmail.com  
 06 78 85 27 72  
 11, avenue de Grande-Bretagne  
 63000 Clermont-Ferrand

## Comment bien utiliser son kit « Pro, proche et engagé »

Chaque collectivité pourra s'approprier et déployer le dispositif sur son territoire. Pour cela, elle pourra solliciter l'aide d'ambassadeurs (étudiants, scolaires, bénévoles, associations...) pour aller au-devant des professionnels.

Les collectivités pourront également communiquer sur le dispositif et les éléments du kit sur leur site Internet, bulletin municipal...

Documents non contractuels qui peuvent être modifiés.

# 5

## Suggestion de mise en œuvre

### Suggestions de mise en place du kit :

Le dispositif sera plus efficace s'il est présenté et mis en place chez le commerçant (et avec son aide et son accord) par des «Ambassadeurs» .

Ces «Ambassadeurs» peuvent être représentés par :

- des délégués ou représentants municipaux ou institutionnels
- étudiants
- des bénévoles «motivés»
- des associations (de quartier par exemple)
- et pourquoi pas les aînés eux-mêmes

### Suggestions de promotion du kit et de la charte d'engagement :

Les collectivités et institutions pourront personnaliser les éléments du kit et les utiliser sur leur site Internet, lieux publics...

# 6

## Témoignages

### Un kit libre de droit :

Attention, les couleurs, typos, et textes des documents ci-joints doivent être respectés scrupuleusement par les utilisateurs du dispositif, afin d'en assurer la cohérence sur le département du Puy-de-Dôme.

### Réception des fichiers et personnalisation du kit :

Ce kit sera à disposition des collectivités, institutions et organismes professionnels souhaitant déployer le dispositif auprès des professionnels de leur territoire.

### Ils pourront :

- 1 | Recevoir par Internet les fichiers natifs qui composent les kits afin de les personnaliser eux-mêmes (avec leur logotype et ceux de leurs partenaires...). Les supports de communication pourront être imprimés et personnalisés sur demande auprès de l'agence So Good ID.
- 2 | Ou demander un devis de personnalisation et/ou devis d'impression.

Contact :

### AGENCE SOGOOD ID

François Grosliere

email : francoisgrosliere@gmail.com

06 78 85 27 72

11, avenue de Grande-Bretagne

63000 Clermont-Ferrand



### ► Sophie, 34 ans, professeur des écoles :

«Avec le dispositif «Pro, proche et engagé», je suis rassurée. Je sais que les commerçants du village où résident mes parents prennent bien soin d'eux et sauront avertir les services compétents en cas de souci.»



### ► Hugues, 77 ans, retraité :

«J'ai beaucoup de mal à marcher et rester debout. Heureusement, mon boulanger a prévu quelques chaises. Cela me permet de m'asseoir lorsque la file d'attente est longue.»



### ► Michelle, 82 ans, retraitée :

«Lorsque mon boucher me voit arriver, il me fait systématiquement passer en priorité, un peu comme les femmes enceintes ! C'est très gentil de sa part, et c'est d'ailleurs pour cela que je retourne chez lui.»



### ► Martin, 47 ans, boulanger :

«Prendre soin des autres et en particulier des aînés, c'est normal. C'est le sens civique. Tout le monde devrait être sensibilisé au vieillissement de la population.»



# Contacts

## Contacts presse : URIOPSS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Julie Arnaud & Vanessa Maisonrouge

Tél. : 04 73 19 63 40

Mail : v.maisonrouge@uriopss-ara.fr

www.uriopss-ara.fr

Rue Marie Marvingt · ZAC DES MONTELS III  
63118 Cébazat

## Contact communication : AGENCE SOGOOD ID

François Groslière

Mail : francoisgrosliere@gmail.com

Tél. : 06 78 85 27 72

11, avenue de Grande-Bretagne  
63000 Clermont-Ferrand



Avec le soutien de la Conférence des Financeurs du Puy-de-Dôme (Cdf 63)